



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

SNCF

Question écrite n° 14612

Texte de la question

Mme Chantal Robin-Rodrigo appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat aux transports et à la mer sur l'évolution du matériel ferroviaire roulant actuellement en service dans notre pays. En effet, si les rames de TGV et de TER ont fait l'objet d'un dépoussiérage, tant sur le plan des performances et équipements technologiques, de la sécurité et du design, force est de constater que les Corail n'ont toujours pas ou peu évolué depuis leur mise en service. Or ces équipements, bien qu'ils aient fait par le passé leurs preuves de fiabilité commencent désormais à dater et à ne plus remplir les nouvelles attentes des voyageurs. Elle lui demande donc de lui indiquer les mesures que le Gouvernement entend prendre au sujet de ce dossier, qui, par ailleurs, est d'importance pour l'avenir de l'industrie ferroviaire française.

Texte de la réponse

Les trains rapides nationaux (TRN) qui utilisent du matériel de type « Corail » souffrent aujourd'hui d'un déficit de qualité et d'une image de marque dégradée. Afin de redresser cette situation, la SNCF a engagé un programme de rénovation lourde des matériels Corail. Ce programme doit conduire au lancement d'une « nouvelle rame de jour », offrant davantage d'espaces différenciés correspondant aux attentes de la clientèle, et davantage de services. Le prototype a été présenté au public dans plusieurs gares en 2002 ainsi que récemment à l'occasion de l'exposition « Train Capitale » à Paris. Plus précisément, le marché passé par la SNCF auprès de la société « La Rénovation ferroviaire » prévoit la transformation de 430 voitures Corail. Une première tranche de 45 voitures sera mise en service dès le 1er septembre 2003, sur la relation Paris - Clermont-Ferrand, pour les dessertes les plus rapides. Elles apporteront un gain important de confort et un niveau plus élevé de services.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14612

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : transports et mer

Ministère attributaire : transports et mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 mars 2003, page 2182

Réponse publiée le : 16 juin 2003, page 4875